

## VILLE DE CLAMART



# ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Vous avez des projets et avez besoin d'accompagnement pour les réaliser ? Découvrez les solutions que la Ville met en place pour vous aider dans leur réalisation.

**La Maison de la Jeunesse est une structure municipale à destination des jeunes de 11 à 25 ans ayant une triple mission :**

- Une mission d'accueil : L'encadrement des jeunes est assuré par des animateurs qualifiés et expérimentés, supervisés par un coordinateur. L'équipe se veut garante du respect du projet éducatif de la commune et de la sécurité (morale et affective) des jeunes lors des divers accueils. Soit une écoute accessible, disponible et conviviale pour les jeunes et les familles. L'accueil proposé est un temps de loisirs éducatifs, de détente et de découverte organisé dans le cadre d'un projet pédagogique.
- Une mission d'information : A l'aide d'une variété de supports, la Maison de la Jeunesse veut donner la possibilité aux jeunes de connaître un large éventail d'activités, de structures, d'associations, de manifestations organisées dans leur environnement proche, ceci pour qu'ils puissent effectuer leurs choix de loisirs. De plus, des ordinateurs sont en accès libre afin de permettre aux jeunes, la création de CV et de projets d'insertion.
- Une mission d'activité : La Maison de la Jeunesse poursuit un triple objectif :
  - Contribuer à ce que tous les jeunes viennent dans la structure pour organiser leurs activités de loisirs, pendant toute l'année scolaire (y compris les vacances), entre détente et convivialité.
  - Proposer en partenariat avec des prestataires extérieurs (associations locales notamment) tous types d'activités de découvertes culturelles, artistiques ou sportives, demeurant de l'ordre de l'initiation et pouvant s'adresser à un large public.
  - Proposer une aide quant à l'insertion, la création de CV, l'accompagnement des jeunes dans leurs projets et vers l'autonomie.

## SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DANS LEURS PROJETS

## LA BOURSE AUX PROJETS (15-25 ANS) ▼

La bourse aux Projets est ouverte à tout jeune Clamartois de 15 à 25 ans.  
Elle se compose de 2 catégories :

- **"Passeport pour ailleurs"** accompagne les jeunes dans la construction de leur propre voyage pour leur permettre de découvrir le monde et différentes cultures.
- **"Vivre à Clamart"** encourage la pratique ainsi que la créativité culturelle et soutient toute forme d'initiative locale allant dans cette perspective : rencontres conviviales, concerts, festivals musicaux, expositions (peinture, sculpture, ou toute forme d'art), tournées et spectacles (musicaux, théâtraux, marionnettes...), réalisation d'œuvres ou de performances, etc...



> [Téléchargez la fiche d'inscription de la Bourse aux Projets](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/DOSSIER%20D'INSCRIPTION%20BOURSE%20AUX%20PROJETS%202022%20.pdf) ([https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs\\_Tout\\_Age/Jeunesse/DOSSIER%20D'INSCRIPTION%20BOURSE%20AUX%20PROJETS%202022%20.pdf](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/DOSSIER%20D'INSCRIPTION%20BOURSE%20AUX%20PROJETS%202022%20.pdf))

> [Téléchargez la charte de la Bourse aux Projets](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/CHARTE%20BOURSE%20AUX%20PROJETS%20%20_0.pdf) ([https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs\\_Tout\\_Age/Jeunesse/CHARTE%20BOURSE%20AUX%20PROJETS%20%20\\_0.pdf](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/CHARTE%20BOURSE%20AUX%20PROJETS%20%20_0.pdf))

## LE BAFA CITOYEN (17-25 ANS) ▼

La Ville de Clamart propose depuis plusieurs années le dispositif BAFA citoyen. Ce dispositif correspond à la prise en charge financière quasi intégrale de la formation BAFA en échange d'actions citoyennes. Ce dispositif a deux objectifs principaux de départ :

- Former les jeunes à l'animation et leur permettre un premier accès à l'emploi ;
- Constituer un réseau de jeunes engagés sur la ville.

La participation financière demandée aux jeunes s'élève à 132 euros seulement, à laquelle s'ajoute la participation à 40h citoyennes et la rencontre avec une association de la Ville.

e.

## Qui peut participer ?

Le dispositif est ouvert aux jeunes clamartois.es de 17 à 25 ans. Un dossier de candidature est à retirer à la Maison de la jeunesse ou sur le site de la Ville, à compléter et à retourner directement sur place. Si le dossier est complet, chaque candidat est ensuite reçu en entretien individuel, réalisé avec des professionnels de l'animation travaillant sur la ville (responsable de structure, directeur d'accueil de loisirs, ...).

Suite aux entretiens, 20 dossiers sont sélectionnés par une commission présidée par l'adjoint au Maire en charge de la jeunesse.

## Comment se déroule la formation ?

Comme la formation BAFA classique, elle se déroule en 3 temps :

- stage théorique
- stage pratique
- stage d'approfondissement

### La formation théorique

Elle se déroule sur Clamart, sur une structure de la ville. Un organisme de formation, retenu par la ville et agréé par le Ministère de la jeunesse et sport et de la cohésion sociale prend en charge les contenus de formation.

Celle-ci se déroule la première semaine de vacances d'avril, du samedi au samedi – **week-end inclus**.

### Les heures citoyennes

Elles sont à effectuer en contrepartie du financement de la formation par la Ville et peuvent débuter à la suite du stage théorique. Les stagiaires peuvent chercher et proposer eux-mêmes la répartition de leurs heures au sein d'une structure ou préférer être sollicités par le service Jeunesse qui centralise les besoins des services de la Ville tout au long de l'année.

**Seul impératif : les jeunes ont 18 mois, à partir du premier jour de la formation théorique**

## **que, pour effectuer toutes leurs heures.**

Ces 40 heures peuvent se répartir sur différentes actions en partenariat avec les services de la Mairie et d'autres partenaires locaux et peuvent correspondre à :

- la participation aux manifestations de la ville et des associations (fête de quartier, Fête des Petits pois, Forum des associations, ...)
- la tenue de vestiaire ou l'accueil du public lors d'événements (vernissage exposition par exemple)
- des heures de soutien scolaire dans le cadre du dispositif de réussite scolaire (un niveau bac +1 est nécessaire)
- des heures de « bénévolat » dans une association locale ou un service de la Mairie
- l'encadrement des usagers (familles) à la ludothèque

En plus de ces heures, une courte rencontre avec une association est également prévue pour l'ensemble du groupe de jeunes afin d'aborder l'investissement bénévole.

## **Le stage pratique**

Une fois le stage théorique obtenu, les jeunes peuvent travailler comme animateur·trice stagiaire. Pour effectuer leur stage pratique, ils doivent candidater au sein d'une structure agréée qui leur permettra de valider cette deuxième partie de la formation BAFA : les stages pratiques peuvent se dérouler au sein des structures de la Ville, ou dans des structures extérieures – le service jeunesse peut aider à la recherche de stages pratiques.

## **Le stage d'approfondissement**

Une fois les heures citoyennes achevées et le stage pratique validé, les jeunes doivent s'inscrire pour le stage de perfectionnement. Celui-ci est au choix du stagiaire en fonction de la thématique souhaitée. L'équipe du service jeunesse aide dans les démarches administratives pour cette inscription. Seuls les frais de transport sont à la charge du stagiaire.

L'intégralité du dispositif doit être suivie dans un délai de 18 mois.



> **Téléchargez le dossier d'inscription** ([https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs\\_Tout\\_Age/Jeunesse/Dossier%20d'inscription%20BAFA%20Citoyen%202022.pdf](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/Dossier%20d'inscription%20BAFA%20Citoyen%202022.pdf))



# RÉSEAU BABY SITTING au sein de la Maison de la Jeunesse

- Vous recherchez un travail en tant que Babysitteur ?  
Venez déposer votre CV et vos disponibilités au sein de la MDJ afin d'être contacté par des parents.
- Vous êtes parents ?  
Venez chercher et trouver un babysitteur au sein de la MDJ sous les conseils du coordinateur des projets d'insertion.

## LA FORMATION BABY-SITTING (16-25 ANS) ▼

Vous souhaitez faire du baby-sitting mais les parents vous demandent une expérience ?

La Ville organise des formations baby-sitting avec des professionnels de l'enfance et de la petite enfance afin de qualifier et sécuriser cette expérience professionnelle. 2 jours de formation seront consacrés à :

- › La connaissance du public de la petite enfance
- › Les règles d'hygiène et de sécurité et l'alimentation
- › Les bons gestes à adopter : changer une couche, faire un biberon
- › Quelles activités proposer aux enfants ?
- › L'approche du livre et de la lecture avec les médiathèques
- › La gestion des conflits et des situations difficiles
- › La législation
- › La préparation des entretiens et la recherche de job

Le passage du PSC1 et quelques heures d'immersion dans une structure enfance ou petite enfance sont également proposés dans le cadre de cette formation.

Participation financière de 15€.



> [Télécharger la fiche d'inscription \(https://www.clamart.fr/sites/default/files/media/files/inscription%20FORMATION%20%20BABY%20SITTING%20%20juillet%202021.pdf\)](https://www.clamart.fr/sites/default/files/media/files/inscription%20FORMATION%20%20BABY%20SITTING%20%20juillet%202021.pdf)

## LE RESEAU BABY-SITTING ▼

Après avoir suivi la formation baby-sitting et pour tous les baby-sitters volontaires, la Ville propose un service de mise en relation gratuite entre les parents qui recherchent des bab

y-sitters et des jeunes de 16 à 25 ans désireux de garder des enfants.

La Ville centralise à la Maison de la jeunesse les propositions et demandes, vous renseigne, vous conseille physiquement, par téléphone ou courriels et surtout tient à jour les disponibilités des baby-sitters et demandes des parents intéressés.

### **La Ville de Clamart n'est cependant ni recruteur, ni employeur.**

Vous voulez proposer vos services de garde d'enfants ? Vous êtes à la recherche d'un contact qui pourrait demain garder vos enfants ? Il suffit de télécharger et remplir la fiche correspondante ci-dessous, directement venir la déposer et nous rencontrer à la Maison de la jeunesse ou bien envoyer une photo ou un scan de votre fiche remplie à [jeunesse@clamart.fr](mailto:jeunesse@clamart.fr).

Vous pourrez ensuite venir consulter régulièrement sur place les annonces correspondant à vos recherches.

Aucune qualification particulière n'est demandée aux futurs baby-sitters. Cependant, certains éléments sont des atouts supplémentaires : permis, véhicule, BAFA, initiation aux premiers secours, formation spécifique au baby-sitting, expérience de garde d'enfants.



#### **Fiches de renseignements :**

- > [Parents : demande de garde d'enfants \(https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs\\_Tout\\_Age/Jeunesse/Parents%20Fiche%20de%20demande%20de%20garde%20d'enfants.pdf\)](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/Parents%20Fiche%20de%20demande%20de%20garde%20d'enfants.pdf)
- > [Baby-Sitter : Fiche de garde d'enfants \(https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs\\_Tout\\_Age/Jeunesse/Baby-sitter%20Fiche%20de%20garde%20d'enfants.pdf\)](https://www.clamart.fr/sites/default/files/Loisirs_Tout_Age/Jeunesse/Baby-sitter%20Fiche%20de%20garde%20d'enfants.pdf)



**Vous pouvez également consulter les petites annonces (<https://www.clamart.fr/fr/petites-annonces>) du site de la Ville.**



# DISTRIBUTION DE PANIERS SOLIDAIRES

Afin de soutenir les étudiants durant la crise sanitaire, la Ville organise des distributions de paniers solidaires composés de denrées alimentaires et d'un kit d'hygiène.

Pour en bénéficier, n'hésitez pas à vous inscrire par mail à [jeunesse@clamart.fr](mailto:jeunesse@clamart.fr) en précisant vos nom et prénom.

- Sous présentation de votre carte d'identité et d'étudiant (2020-2021) le jour de la distribution.
- La date et le lieu de retrait vous seront envoyés dans un mail de confirmation.

Pensez à prendre votre cabas !

Dans la limite des stocks disponibles

**En partenariat avec la Banque Alimentaire IDF, le Lycée Monod, le Rotary Club, et l'Association des commerçants de Clamart.**

## **PROCHAINES DISTRIBUTION DE PANIERS SOLIDAIRES**



31  
MAI

SOLIDARITÉ , JEUNESSE , PANIERS SOLIDAIRES

**Paniers solidaires :  
Coup de pouce aux étudiants |  
31 mai**

🕒 18h - 19h

📍 Maison de la jeunesse



14  
JUN

SOLIDARITÉ , JEUNES  
SE , PANIERS SOLIDAI  
RES

**Paniers  
solidaires :  
Coup de pouce  
aux étudiants |  
14 juin**

🕒 18h - 19h

📍 Maison de la jeune  
sse



28  
JUN

SOLIDARITÉ , JEUNES  
SE , PANIERS SOLIDAI  
RES

**Paniers  
solidaires :  
Coup de pouce  
aux étudiants |  
28 juin**

🕒 18h - 19h

📍 Maison de la jeune  
sse

⊕ TOUT L'AGENDA

# À LA UNE



SPORT, ENFANCE, JE  
UNESSE

**École  
Municipale des  
Sports (EMS) -  
Stage pendant  
les vacances  
d'été**



DÉMARCHES, JEUNE  
SSE

**Prise de  
rendez-vous en  
ligne pour les  
passeports/cni**



LOISIRS, ENFANCE, J  
EUNESSE, FESTIVITÉ  
S

**Que faire  
pendant les  
vacances de  
printemps  
2022**

[+ TOUTES LES ACTUALITÉS](#)

# À LIRE AUSSI



## EMPLOI

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



## LES CLUBS

[🔍 LIRE LA SUITE](#)



<https://www.clamart.fr/fr>



<https://www.clamart.fr/fr>

### MAIRIE DE CLAMART

PLACE MAURICE GUNSBOURG  
92140 CLAMART

#### HORAIRES:

Mairie de Clamart  
Espace d'accueil Clamart&Vous  
Adresse : place Maurice Gunsbourg  
92140 CLAMART  
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00  
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
SAM. : 8h30-12h

#### MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h  
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h  
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

